

**DOSSIER DE PRIORITE DE MUTATION
AU TITRE DU HANDICAP**

Dossier à retourner avant le 25 avril 2022

Tout dossier incomplet ne pourra être instruit

Nom : Date de naissance :

Prénom :

Téléphone fixe : portable :

.....

Adresse :

.....

Mail :

Situation Familiale :¹

Marié(e) Pacsé(e) Célibataire/concubin(e) Divorcé(e)

Nombre d'enfant(s) :

Situation Professionnelle :

Corps / grade :

Affectation :

Circonscription :

Département de rattachement :

Personne concernée :¹

L'intéressé(e) Conjoint(e) Enfant

Dossier médical de la personne concernée (enseignant(e) ou conjoint(e) ou enfant) :

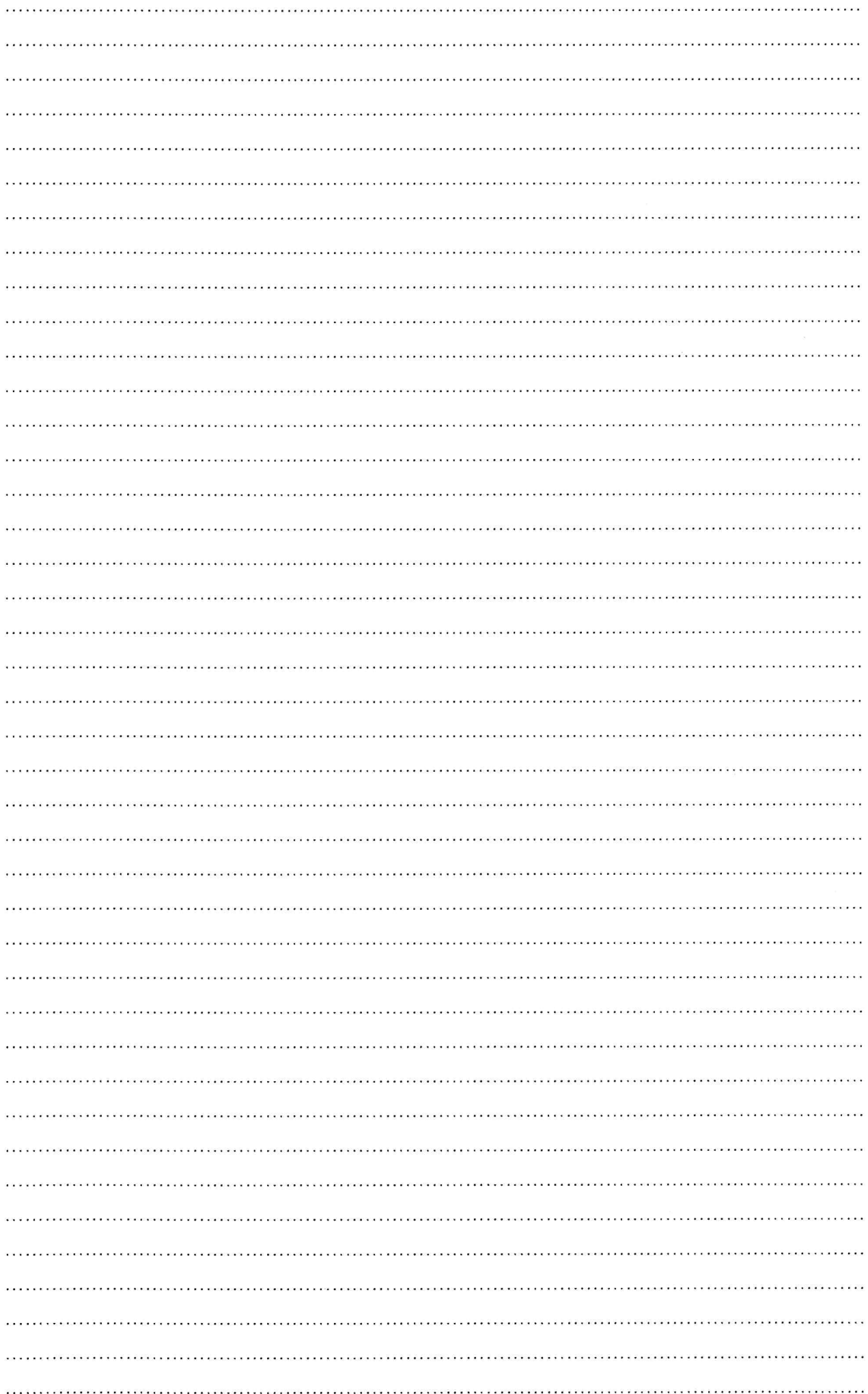
Bilan détaillé et récent de la situation médicale (établi par le spécialiste), précisant la nature et l'histoire de la pathologie, les traitements antérieurs et/ou en cours, les perspectives évolutives, le retentissement professionnel tel que les arrêts de travail pour congé maladie au cours des trois dernières années, et éventuellement la prescription de tierce personne...

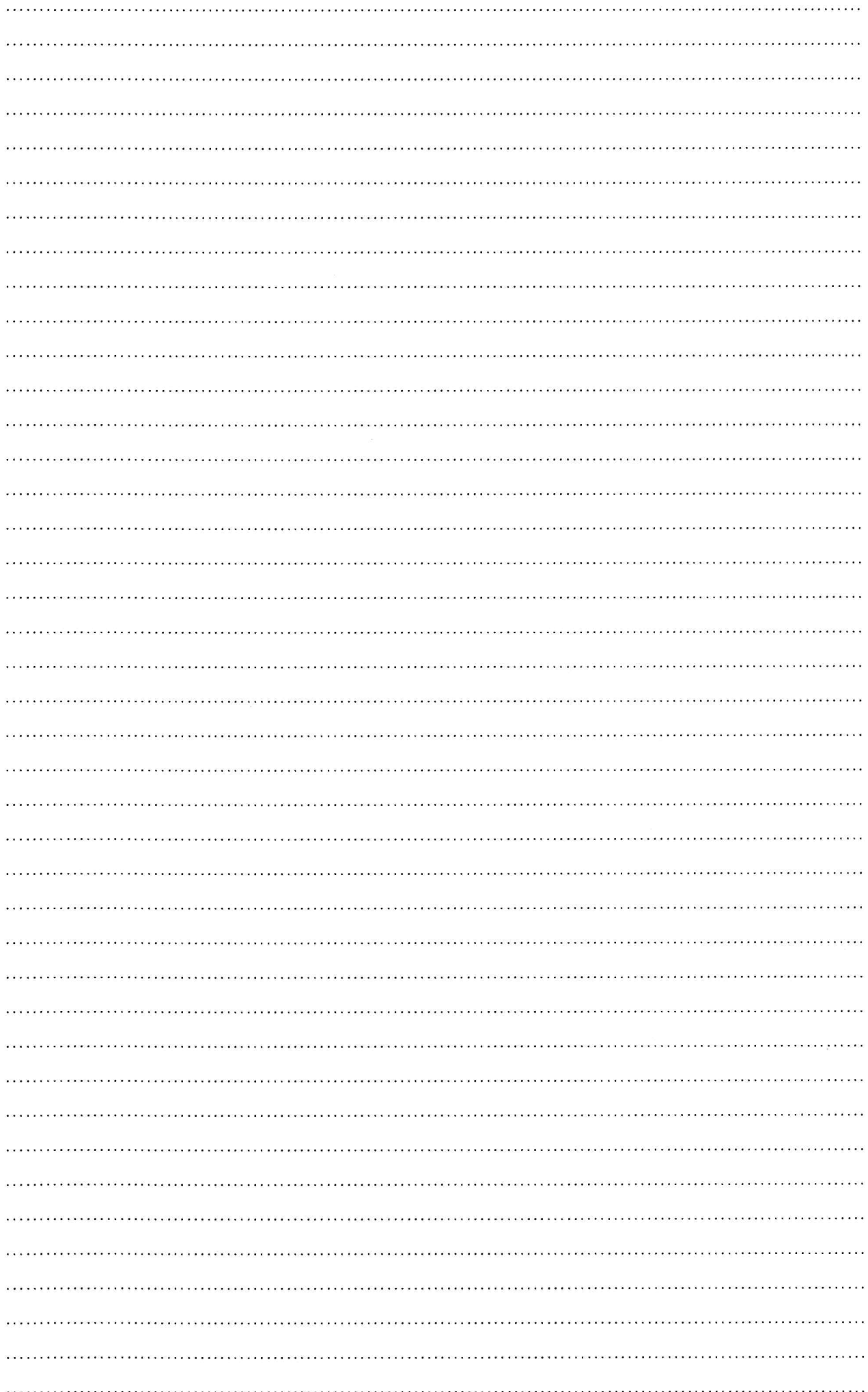
Nécessité de joindre la **photocopie de toutes les pièces utiles** (bulletin d'hospitalisation, compte-rendu opératoire, interprétation d'imagerie médicale, bilan biologique, prise en charge rééducative...)

RQTH² (photocopie obligatoire)

¹ Cocher la case correspondante

² **RQTH** : Reconnaissance de qualité de travailleur handicapé. Le dossier est à retirer et à renvoyer à la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) de votre département de résidence.





.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature :

Renvoyer le dossier de priorité au titre du handicap complété **avec les pièces jointes**,
pour **le 25 avril 2022** terme de rigueur, à l'adresse suivante :

RECTORAT DE DIJON

A l'attention du Dr N. HARDUIN
Médecin de prévention
Service médical et social
2G, rue Général Delaborde
21000 DIJON

Courriel : ce.medprev@ac-dijon.fr